

Traite Haguiga

Proposition de plan - Premier chapitre - Daf 3 a et b

3 a

Guemara

A propos du Cheresh

(Ravina ou Rava): Un Cheresh partiel est exempté de Re'iyah, comme on le démontre à partir de la mitsva Hakhel, mais est inclus dans la mitsva Simchah et toutes les autres Mitsvoth.

- Les versets concernant les Hakhel impliquent qu'il faut être capable d'enseigner pour être obligé, et une personne qui ne peut pas parler est incapable d'enseigner.
- Une personne qui ne peut pas parler, cependant, est capable d'apprendre, comme le démontrent les deux muets qui se sont avérés avoir appris toute la Torah.
 - Lema'an Yshmeou → Celui qui entend
 - Lema'an Yilamedou (et non yilmedou) → Celui qui enseigne

Enseignements de R. Tanchum :

- Un Cheresh, sourd d'une seule oreille est exempt de Re'iyah, dérivé des termes de la mitsva Hakhel
 - « be-oznehem »
- Un Chiger (boiteux) d'une jambe est exempté de Re'iyah, dérivé du mot "Regalim".
 - Une personne aux jambes avec des prothèses est exemptée, comme dérivé de "Pe'amim".
 - Regalim désigne donc celui qui a ses 2 jambes
 - "Pe'amim" signifie pieds, car le verset décrit la beauté des pieds d'Israël alors qu'ils montent à Jérusalem pour les fêtes.
- Le verset : "La fosse était vide, il n'y avait pas d'eau dedans", enseigne qu'il y avait cependant des serpents et des scorpions dans la fosse dans laquelle Yosef a été jeté par ses frères.

Enseignements de R. ELAZAR BEN AZARYAH

- R. Yehoshua a demandé à R. Yochanan ben Berokah et R. Elazar Chasma de lui dire ce que R. Elazar ben Azaryah a dit dans sa deracha.
 - Ils n'étaient pas d'accord (car R. Yehoshua était leur maître) , jusqu'à ce qu'il les aient convaincus de lui dire ce qu'ils avaient entendu.
 - La Torah exige que les enfants soient amenés à entendre la Torah être lue pendant la Mitzvah de Hakhel afin de récompenser ceux qui les amènent.
 - Hash-m a dit au peuple juif: "Vous m'avez consacré comme unique au monde, et ainsi je vous rendrai unique au monde."

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources : guemara, ressources du site www.dafhayomi.fr (daf, résumé), www.dafyomi.co.il, www.torah-box.fr (cours de R. S. Bloch, R. M. Fenech, R. E. Mimran...), www.ahavatorah.fr (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com

Leillouy Nichmat Viviane Hanna bat Rose et Nelly Rachel bat Esther

3b-----3b

Les paroles de la Torah sont comparées (Kohelet 12) à plusieurs types d'objets :

- *Elles sont comme un joug qui guide un animal, de même elles guident une personne des chemins de la mort aux chemins de la vie. Mais peut-on déplacer les paroles de Torah ?*
- *Elles sont comme des clous, qui sont en place en permanence.*
- *Elles sont comme des plantes qui se reproduisent.*
 - *Tous les mots de la Torah ont été donnés par le Seul D.ieu à un chef (Moshe) ;*
 - *Faites de vos oreilles un entonnoir, acquérez un cœur perspicace pour entendre toutes les opinions.*

Ils ne voulaient pas lui dire les Derashot au départ à cause d'un événement qui s'était produit.

- *R. Yosi ben Durmaskis a été puni pour avoir relaté une Derashah, lorsque R. Elazar lui a demandé de le faire, parce qu'il a attribué la Derashah à la personne de qui il l'a entendue, alors qu'il s'agissait en fait d'une Derashah beaucoup plus ancienne et connue.*
 - *Les terres d'Amon et de Moav doivent prélever Ma'aser Ani dans l'année Shevi'it.*
 - *Ces terres ont été laissées non sanctifiées par Olei Bavel, afin que les pauvres aient une source de subsistance.*

A propos du Shoté

(Beraita) : Il existe trois types de Shoteh :

- *Celui qui sort seul la nuit.*
- *Celui qui dort dans un cimetière.*
- *Celui qui déchire ses vêtements.*

R. Yochanan et R. Huna se demandent s'il faut en faire une seule de ces actions (R. Yochanan) ou les trois (R. Huna) pour être classé comme Shoteh.

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources : guemara, ressources du site www.dafhayomi.fr (daf, résumé), www.dafyomi.co.il, www.torah-box.fr (cours de R. S. Bloch, R. M. Fenech, R. E. Mimran...), www.ahavatorah.fr (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com

Leillouy Nichmat Viviane Hanna bat Rose et Nelly Rachel bat Esther